

3ème Lettre du Conseil 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni 4 juillet 2017 à 20 heures.

Tous les membres en exercice étaient présents excepté Monsieur Patrice BUTEZ, absent excusé qui a transmis pouvoir à Monsieur Jean-Christophe SERGENT.

I - Approbation du Procès Verbal de la Séance du 14 avril 2017

Il n'y a pas de remarque, il est Adopté à l'Unanimité.

II - Désignation des Délégués et des Suppléants pour les Elections Sénatoriales

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les conseils municipaux doivent procéder à l'élection des délégués qui devront se déplacer à Arras le 24 septembre prochain pour élire les Sénateurs.

Notre Commune doit présenter 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Monsieur le Maire propose une liste de Délégués titulaires et une liste de Délégués Suppléants.

- Après le dépouillement des bulletins de vote sont élus Délégués Titulaires : Etienne MAES, Geneviève MARTEL et Thierry CAZIN.
- Après le dépouillement des bulletins de vote, sont élus Délégués Suppléants : Jean-Christophe SERGENT, Olivier de LAURISTON et Pascal RETAUX.

III - Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Monsieur le Maire indique qu'il convient de débattre sur le nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui définit les orientations générales du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Il présente au Conseil Municipal les principales orientations:

- L'attractivité confirmée du territoire des 31 communes de la CCDS,
- La démarche prospective inscrite dans les cadres nationaux, régionaux et locaux,
- Un travail communautaire basé sur des valeurs et des spécificités par secteur paysager,
- L'analyse conduisant à rechercher un nouveau modèle de développement,
- Une urbanisation qui soit en adéquation avec les moyens et les aspirations : maîtrise de l'urbanisation et du développement urbain, définition de la consommation des espaces agricoles et naturels,
- L'articulation des cadres d'intervention Eau/ Assainissement / Paysages avec les priorités d'urbanisation,
- La gestion et la préservation des paysages emblématiques,
- La garantie des continuités et des qualités écologiques,
- L'adaptation du développement du territoire pour un meilleur cadre de vie en assurant un équilibre de la pyramide des âges et des aménagements, la mise en réseau des équipements et des services dont ceux liés à la santé,
- Répondre aux défis énergétiques en économisant les ressources.

Après cet exposé, Monsieur le Maire a ouvert le débat.

Les remarques seront transmises à Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

IV - Règlement de Boisement

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 14 octobre 2016 où il a été décidé d'instaurer un règlement de boisement.

Il indique que lors de la prochaine réunion de Conseil, il faudra procéder à l'élection des membres de la Commission Intercommunale qui sera composée de 2 titulaires et d'un suppléant propriétaire de biens fonciers, et de 2 titulaires et 2 suppléants propriétaires fonciers.

V - Syndicat des Eaux

Monsieur Jean-Christophe SERGENT, Adjoint délégué, indique que lors de sa dernière réunion le Conseil Syndical a émis le souhait de (re)transférer la compétence incendie aux communes, au plus tard le 31 décembre 2018. Il rappelle que cette compétence avait été transmise en 2005.

Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion spécifique sur ce sujet.

VI - QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire rend compte de la réunion des Maires qui a eu lieu le 21 juin 2017 avec à l'ordre du jour la création d'un complexe aquatique et son financement ainsi que l'analyse rétrospective et prospective des finances intercommunales.
- NAPs : Madame Geneviève MARTEL expose à l'assemblée le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.
Elle indique que le Conseil d'école s'est réuni le mardi 4 juillet à 18h30 avec, à l'ordre du jour, l'aménagement des rythmes scolaires.
Monsieur le Directeur a révélé le résultat d'un sondage réalisé par les parents d'élèves élus auprès de l'ensemble des 98 familles dont les enfants fréquentent l'école. 96 familles ont répondu au questionnaire. 90 sont favorables au retour aux 8 demi-journées par semaine sur 24 heures d'enseignement et 6 souhaitent le maintien à 8,5 demi-journées.
A l'Unanimité, les membres du conseil d'école ont approuvé la modification.

Monsieur le Maire propose de passer au vote et ainsi de solliciter une dérogation pour un enseignement basé sur 8 demi-journées et 24 heures par semaine.

A l'Unanimité, les membres du Conseil Approuvent.

- Madame Geneviève MARTEL informe l'assemblée de la création d'une nouvelle association prénommée "**FLACC**" : Fêtes Loisirs Animations Culture à Colembert dont l'une des missions consistera à organiser les animations communales.
Le bureau est composé de:
 - Mme Geneviève MARTEL, Présidente,
 - M Didier COUVOIS, Trésorier,
 - M Patrice BUTEZ, Trésorier adjoint,

- Mme Alexandra LESECQ, Secrétaire,
- M Michel MUSELET, Secrétaire adjoint.